

fants ? On ne saurait alléguer sérieusement l'infériorité de nos congénères dans ces branches de l'enseignement pour leur préférer leurs rivaux. Dans le domaine des arts la capacité se rencontre aussi bien d'un côté que de l'autre ; si par accident on la trouvait, dans notre pays, plutôt du côté masculin, rien n'est si facile que de rétablir l'équilibre ; la demande — comme cela arrive dans le commerce — fera surgir l'article désiré.

Ne semble-t-il pas raisonnable d'ailleurs que des communautés de femmes accordent leur patronage à celles des nôtres qui cherchent un moyen à la fois lucratif et seyant à leur condition, de gagner le pain quotidien ?

Ne paraîtrait-il pas juste que ces communautés, étant elles-même soutenues par la clientèle féminine de nos familles aisées, rendissent le même bienfait à des femmes — d'anciennes élèves à coup sûr — tombées dans l'infortune ?

La préférence donnée à ces dernières n'enlèverait rien d'ailleurs à la classe aussi digne d'encouragement des pères de famille, puisqu'à ceux-là resteraient les collèges et la libre carrière *dans le monde*.

Ces considérations, à la vérité, nous ont été suggérées par une religieuse. Il y a lieu de supposer que les révérendes directrices de nos couvents auraient à ce sujet une manière de voir uniforme.

L'Université McGill à Montreal, comme on le sait, est en train d'ériger un collège pour les femmes, grâce à la générosité de son bienfaiteur ordinaire Sir Donald Smith. Cette innovation va immédiatement donner à la femme de langue anglaise en cette province un grand avantage sur nos compatriotes. Celle que le sort condamne à gagner sa vie sortira de là avec des armes supérieures pour faire face aux éventualités de la lutte difficile.

La pratique des professions intellectuelles, et son excellence dans ces professions la placeront dans une espèce d'aristocratie du travail qui rendra plus dure encore la condition inférieure des nôtres.

C'est cette déplorable inégalité que prévoyait, je suppose, l'écrivain de *La Presse*, quand il demandait au Conseil des Femmes de travailler à l'établissement de la même institution pour le bénéfice des canadiennes françaises.

Nous avons l'espoir que notre université française et catholique voudra répondre à ce besoin nouveau de notre population, et qu'elle considérera l'opportunité de lui offrir les avantages dont jouissent ses alliés dans la colonie canadienne.

L'esprit d'une école polytechnique, fondée sous de pareils auspices, serait nécessairement conforme aux tendances caractéristiques de notre race. Nous tenons de notre origine française la religion *du foyer* et la conception d'un idéal un peu oriental de la femme, que nous aimons à retenir dans le gynécée, y vécut-elle, comme cela arrive assez souvent, dans l'oisiveté.

Le programme des études y tiendrait compte de cette réserve naturelle : les cours de droit et de médecine pourraient être indéfiniment ajournés par les autorités, sans qu'on s'en plaignît trop vivement dans nos familles où les dignités d'avocates et de doctresses, heureusement, sont encore peu convoitées.

Mais qu'on y donne carrière au talent de la femme dans les vocations auxquelles ses facultés et ses aptitudes spéciales semblent la destiner, et l'on bénira ceux qui auront entrepris cette œuvre d'humanité délicate.

Je sais pourtant que l'idée présente quelques inconvénients. Les jeunes gens se plaignent déjà d'être supplantés par un sexe auquel ils ne reprochent pas d'être *faible*. Cette franchise du travail rémunérateur accordée à toutes produira certainement quelques abus, comme de pousser dans la carrière, sans autres raisons que le caprice d'un esprit aventureux, des femmes pour qui le devoir est au foyer.

Ces conséquences moins désirables d'un principe bienfaisant peuvent difficilement être évitées. C'est au public à éliminer ces *amateurs* en employant uniquement celles qui sont dans la nécessité de travailler.

Quant à la concurrence faite au sexe fort, il ne faut pas trop s'en alarmer, puisqu'elle créera l'émulation, principe de progrès, et qu'elle donnera la palme au talent et au mérite.

*Mme Dandurand.*